

HIVER 2024 | NUMÉRO 8

La Courtepointe



NOS RUBRIQUES

MOT DE L'ÉQUIPE.....	2
JE M'INFORME.....	3
JE PARTICIPE.....	6
JE PENSE PLUS TÔT À PLUS TARD.....	8
ON S'INSPIRE.....	9
ENSEMBLE, NOUS DÉFENDONS NOS DROITS.....	11



MOT DE L'ÉQUIPE

Chers membres,

C'est avec un immense plaisir que nous vous présentons la **nouvelle mouture du journal La Courtepointe**. L'origine de la courtepointe remonte à l'époque de l'Égypte antique. En effet, comme le souligne Nathalie Boudreault, conservatrice des collections du Musée Pop, « pour aller à la guerre, les chevaliers portaient des chandails rembourrés pour les protéger du frottement de leur armure »[1]. À l'AQDR Sherbrooke et région, nous tissons ensemble notre propre armure pour protéger et défendre nos droits. C'est donc chaque morceau — **JE** —, qui en s'unissant ensemble — **NOUS** — permette de défendre collectivement nos droits !

Vous trouverez donc les nouvelles sections : **Je m'informe, Je participe, Je pense plus tôt à plus tard, On s'inspire et Ensemble, nous défendons nos droits**. Ces nouvelles sections du journal La Courtepointe ont été conçues en se basant sur les données recueillies lors du sondage des membres. À cet effet, je tiens à vous remercier d'avoir répondu en grand nombre au sondage. Les résultats obtenus vont grandement contribuer à bien orienter nos actions et nos orientations.

Je tiens également à vous présenter une nouvelle membre de l'équipe de travail : Marie-Soleil Pinsonnault, intervenante sociale. Elle s'est jointe à l'équipe composée d'Isabelle Guérard et de Roxanne Painchaud et nous en sommes très heureux ! Marie-Soleil a des idées très intéressantes pour l'organisme et elle est à l'écoute des besoins des personnes de 50 ans et plus. Nous pouvons compter sur une équipe forte et dynamique !

Je vous invite à prendre connaissance de notre journal La courtepointe pour vous informer et connaître les activités passées, en cours et à venir (ateliers, conférences, nouvelles émissions Pensez plus tôt à plus tard).

Les membres du conseil d'administration et l'équipe de travail vous souhaitent bonne année et bonne lecture !

Serge Bergeron

Président



[1] Gaulin, Lilia (2012, 12 juin). La courtepointe : un type d'art riche en histoire. La Tribune, [https://www.latribune.ca/2020/06/12/la-courtepointe--un-type-dart-riche-en-histoire-b3900762e4ddd1ee05bd16db74f27e83/#:~:text=La%20courtepointe%20n'y%20fait,%C3%A9poque%20de%20l'%C3%89gypte%20antique](https://www.latribune.ca/2020/06/12/la-courtepointe--un-type-dart-riche-en-histoire-b3900762e4ddd1ee05bd16db74f27e83/#:~:text=La%20courtepointe%20n'y%20fait,%C3%A9poque%20de%20l'%C3%89gypte%20antique.). Consulté le 29 novembre 2023.



JE M'INFORME

Aide médicale à mourir : les dernières nouvelles

Le 7 juin dernier, le projet de loi 11, qui visait principalement l'élargissement de l'aide médicale à mourir, a été adopté. Grâce à cette modification de la Loi concernant les soins de fin de vie, **les personnes atteintes de maladies graves et incurables menant à l'incapacité à consentir aux soins**, comme une maladie neurodégénérative cognitive (ex. : l'Alzheimer), **pourront dorénavant formuler une demande anticipée** d'aide médicale à mourir (AMM) afin d'en bénéficier une fois devenues inaptes.

Toutefois, **la loi prévoit un délai d'au maximum 24 mois** à partir du 7 juin 2023 afin de préparer la mise en application des mesures dont la formation des équipes soignantes et l'élaboration de guides pratiques et des formulaires adaptés. Rappelons qu'actuellement, seules les personnes aptes à consentir aux soins peuvent en faire la demande.

Notes importantes :

- Une demande d'aide médicale à mourir ne peut pas être ajoutée dans un mandat de protection. Elle doit être formulée auprès du médecin traitant, validée par un 2^e médecin et analysée par les experts de la commission des soins de fin de vie avant d'être accordée.
- Un tiers n'a pas le droit de demander l'AMM pour une autre personne.
- Il est possible de désigner un tiers de confiance auquel est confiée la responsabilité d'aviser tout professionnel de la santé ou des services sociaux qui dispense des soins à la personne en raison de sa maladie de l'existence de la demande d'AMM lorsque la personne devient inapte à consentir aux soins.

Pour plus d'informations concernant l'aide médicale à mourir, rendez-vous sur le site Internet de la Société Alzheimer, au www.alzheimer.ca. Vous y trouverez un résumé très complet sur le sujet dans l'onglet « Ce qui se passe » sous la rubrique « Dernières nouvelles et histoires » et en cherchant avec les mots-clés « Aide médicale à mourir » dans la barre de recherche à cet effet.

Faits saillants - automne 2023



Sondage auprès des membres : faits saillants

Pas moins de 208 membres de l'AQDR Sherbrooke et région ont répondu au sondage visant à mieux vous connaître et à adapter nos actions. À ce propos, on note que la majorité des répondants, soit 60,7 %, est âgée de 70 à 85 ans et se désigne en tant que femmes (61,2 %). De plus, les 4 sujets qui préoccupent le plus les répondants sont les soins de santé et services sociaux (55,6 %), le soutien, les soins et le maintien à domicile (53,1 %), le coût de la vie (51,2 %) ainsi que l'environnement et la justice climatique (44 %).

Journée portes ouvertes de Sercovie

L'AQDR Sherbrooke et région était présente à la traditionnelle journée portes ouvertes de Sercovie le 14 septembre dernier. Plus d'une centaine de personnes a participé à la journée, qui a pris des allures de fête. En effet, Sercovie célèbre ses 50 ans cette année !



Journée internationale des aînés

L'AQDR Sherbrooke et région a participé à l'organisation d'une activité le 1er octobre dans le cadre de la Journée internationale des aînés. Près de 115 personnes se sont déplacées au Centre Multi-Loisirs de Sherbrooke pour visiter les kiosques des organismes présents ainsi que profiter des prestations musicales et des diverses activités offertes. Cette première édition coordonnée par la Concertation Aînés de Sherbrooke a été un succès !



Conférence « Surpassons les tabous »

Dans le cadre des mercredi-conférences à Sercovie, l'AQDR Sherbrooke et région a invité l'organisme le GRIS Estrie à venir démystifier la diversité sexuelle et de genre le 1er novembre 2023. Les deux animateurs, un jeune adulte et une personne aînée, ont partagé des témoignages sur leurs vécus en tant que personnes LGBTQ+. Ils ont également répondu avec générosité aux questions de la quinzaine de participants. Pour plus d'informations, rendez-vous au www.grisestrie.org



Faits saillants - automne 2023 (suite...)

Conférence « Prendre des décisions financières éclairées en vue de la retraite »



Dans le cadre du mois de la littératie financière (novembre), l'ACEF Estrie et l'AQDR Sherbrooke et région ont tenu une conférence animée par M. Jean-François Robert, conseiller financier spécialisé en fiscalité. Une trentaine de personnes ont ainsi pu bénéficier de conseils judicieux pour planifier leur retraite. Des rencontres individuelles avec M. Robert ont également été offertes pour permettre à des gens à faibles et moyens revenus d'obtenir des conseils spécifiques à leurs situations.

Conférence « Mandat de protection et tutelle »

À l'invitation de l'AQDR Sherbrooke et région, Maître Catherine Chouinard et Camille Papineau, stagiaire en droit, ont animé une conférence pour expliquer les tenants et aboutissants du mandat de protection (anciennement mandat d'inaptitude) et de la tutelle au majeur. Organisée dans le cadre des mercredi-conférences à Sercovie, cette conférence tenue le 8 novembre 2023 a accueilli 60 participants aux questions nombreuses.



Ateliers « Choix et droits en RPA »

L'AQDR Sherbrooke et région a coanimé deux ateliers « Choix et droits en Résidence privée pour aînés (RPA) » avec le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP). Le premier a été offert à des membres du Réseau d'amis de Sherbrooke le 21 novembre dernier. Puis, le 12 décembre, une version adaptée de l'atelier a été offerte dans le cadre d'une séance d'information sur les droits des locataires aînés organisée par la députée Christine Labrie. Plusieurs légendes urbaines ont été démystifiées lors des ateliers. Plus de 300 personnes ont participé à ces derniers!



Ateliers « Les fraudes visant les aîné.e.s : comment s'en protéger ? »

L'équipe de l'AQDR Sherbrooke et région a offert deux ateliers de prévention de la fraude cet automne. En effet, le 23 novembre, l'équipe a été accueillie dans les locaux du Centre d'action bénévole de Valcourt et région. Puis, le 6 décembre, un atelier a été offert aux résidents de la Villa Rock Forest. Un total de 34 personnes a ainsi découvert les bons réflexes à adopter !





JE PARTICIPE

Mercredi-conférences* - Hiver 2024

L'AQDR Sherbrooke et région tiendra 3 mercredi-conférences en collaboration avec des partenaires à l'hiver 2024.

Lieu : Cafétéria de Sercovie, située au 300, rue du Conseil à Sherbrooke

Entrée sur la rue Murray (édifice Sercovie)

Heures : 13 h 45 à 15 h 15 (**à noter les heures ont légèrement changé**)

Coût : gratuit, aucune inscription nécessaire, stationnement gratuit

Février

21

Conférence sur les **comités de milieux de vie en Résidence privée pour aînés (RPA)** coanimé avec Équijustice, organisme spécialisé en médiation citoyenne



Mars

13

Atelier « **Les fraudes visant les aînés. e. s : Comment s'en protéger?** » offert par Isabelle Guérard et Marie-Soleil Pinsonnault de l'AQDR Sherbrooke et région

27

Présentation d'organismes offrant des services d'aide aux aînés. L'AQDR Sherbrooke et région a invité le Centre d'Entraide Plus de l'Estrie et le Réseau d'amis de Sherbrooke à venir vous présenter leurs services.

*Pour obtenir le **calendrier complet des mercredi-conférences**, rendez-vous sur la page Facebook de Sercovie ou contactez l'organisme au 819 565-5522.

Ateliers, conférences et autres événements

Janvier 2024

16 janvier — **Tournage d'une vidéo de sensibilisation à l'âgisme** et aux bonnes pratiques réalisée par une équipe d'étudiants en 4e année en ergothérapie à l'Université de Sherbrooke en collaboration avec l'AQDR Sherbrooke et région ainsi que des participants âgés. Cette vidéo est issue de leur projet de maîtrise qui porte sur l'âgisme et plus précisément sur l'utilisation de vidéos pour sensibiliser à l'âgisme envers les aînés.

Du 23 au 31 janvier — **Lancement du projet « Je me protège »** réalisé en collaboration avec l'Office municipal d'habitation (OMH) de Sherbrooke et la Concertation estrienne contre la maltraitance envers les personnes âgées. Ce projet **vise à prévenir la maltraitance matérielle et financière ainsi que la fraude et l'intimidation chez les aînés en HLM** qui ont été nouvellement initiés à l'utilisation d'outils informatique.



Une programmation d'ateliers présentés par divers partenaires, dont l'AQDR Sherbrooke et région, sera offerte aux résidents de quatre ensembles immobiliers : Argenteuil, Courcellette, Couvent et Ste-Marie. L'AQDR Sherbrooke et région et le Service de Police de Sherbrooke offriront conjointement 4 ateliers de sensibilisation portant sur les fraudes visant les aînés les 4, 11, 18 et 23 avril.

Février 2024

27 février — Présentation de l'atelier « Choix et droits en RPA » au Centre d'action bénévole de Windsor

Mars 2024

20 mars — Présentation de l'atelier « Les fraudes visant les aînés. e. s : comment s'en protéger ? » au Centre d'action bénévole de Richmond

Vous souhaiteriez que l'AQDR Sherbrooke et région offre un atelier dans votre localité ?
Contactez-nous au 819 829-2981 pour en discuter.



JE PENSE PLUS TÔT À PLUS TARD

De nouvelles émissions Pensez plus tôt à plus tard seront tournées au printemps !

L'AQDR Sherbrooke et région a le plaisir d'annoncer la réalisation de trois nouvelles émissions dans le cadre du programme Pensez plus tôt à plus tard. Celles-ci porteront sur des thèmes transversaux comme l'estime de soi, l'exclusion numérique, la place des aînés dans les sphères publiques et l'environnement. À ce propos, vous retrouverez à la coanimation Marie Toupin et Isabelle Guérard, directrice générale de l'AQDR Sherbrooke et région. Cette nouvelle saison sera **diffusée à partir de septembre 2024 sur la chaîne communautaire MATv**, partenaire du projet. **Les émissions seront accessibles par la suite sur notre site Internet en 2025!**

Mais, qu'est-ce que Pensez plus tôt à plus tard? Il s'agit d'un programme qui offre des informations et des outils pour faciliter l'adaptation aux changements à toutes les étapes du vieillissement.



Deux saisons d'émissions d'une durée de 28 minutes sont déjà disponibles et portent sur les thématiques suivantes : Mon second projet de vie, Ma situation financière, Mon chez-moi demain, Mon chez-moi sécuritaire, Ma santé physique et cognitive, Ma participation sociale, Mon grand âge, Ma fin de vie. Rendez-vous ici pour les visionner : www.pensezplustot.org/emissions

À qui s'adressent les émissions ? À toutes les personnes de 50 ans et plus qui souhaitent planifier leur second projet de vie afin d'augmenter leur chance de le vivre de manière heureuse et satisfaisante

Pour en apprendre davantage sur le programme Pensez plus tôt à plus tard, rendez-vous au www.pensezplustot.org. Vous n'avez pas accès à Internet ? Contactez-nous pour plus d'informations au 819 829-2981.

ON S'INSPIRE



Crédit-photo : Thibault Carron, Pivot. Avril 2022

Mont-Carmel : Mobiliser le droit pour résister face à l'injustice*

Montréal, le 26 octobre 2023. Le 23 octobre dernier, le Comité des résident.e.s Sauvons le Mont-Carmel a pris part à une rencontre publique qui a eu lieu à l'UQAM, organisée par la [Communauté de recherche-action sur les droits économiques et sociaux \(COMRADES\)](#), ainsi que la [Chaire de recherche Antoine-Turmel sur la protection juridique des aînés](#). Le Comité des résident.e.s Sauvons le Mont-Carmel a littéralement captivé l'ensemble des personnes présentes. Plus d'une centaine de personnes ont participé à ce rendez-vous militant qui a permis de renforcer la mobilisation autour de la lutte menée par les résident.e.s de Mont-Carmel ainsi que plus largement en faveur du droit au logement pour tous et toutes. La rencontre a aussi permis de constater l'intérêt du milieu académique juridique. À cet égard, il a été mentionné que la lutte de Mont-Carmel représentait une mobilisation du droit qui méritait d'être enseignée dans les facultés de droit.

Marie-Paule Lebel, Marie-France Dozois, Normand Breault et Suzanne Loiselle ont, dans un premier temps, rappelé ce que représente pour des personnes vivant en résidence privée pour aînés (RPA) l'annonce, par un propriétaire sans aucun scrupule, de la réaffectation de l'immeuble qu'ils et elles habitent : insécurité, angoisse, peur de l'inconnu, détérioration de l'état de santé, etc. Les porte-parole ont aussi fait état de l'ensemble des démarches menées par le comité, à l'interne de Mont-Carmel, afin de soutenir la mobilisation des résident.e.s. Malgré les nombreux obstacles dressés par le propriétaire de l'immeuble, l'entreprise dirigée par Henry Zavriyev, les porte-parole ont mentionné l'ampleur des énergies déployées pour maintenir, parce qu'essentiel, le milieu de vie des résident.e.s.

Les porte-parole ont aussi fait valoir les nombreuses représentations politiques menées par le comité, sur le plan municipal et provincial. Ces représentations visaient à obtenir des élu.e.s un engagement de nature à assurer la réalisation du droit au logement. Elles visaient plus particulièrement la protection des personnes aîné.e.s vivant dans une RPA, contre l'appétit féroce des spéculateurs immobiliers et contre les changements d'affectation des RPA.

Il et elles ont expliqué l'importante retombée de ces représentations sur le plan municipal que constitue l'adoption par plusieurs arrondissements montréalais de dispositions réglementaires interdisant la conversion « des habitations avec service de soin de santé en un usage commercial ou un autre usage résidentiel privé ».

Quant à la réponse du gouvernement provincial, les porte-parole n'ont pas manqué de souligner le silence, jusqu'à maintenant, des ministres concernées, d'abord Mesdames Blais et Laforest, puis Mesdames Bélanger et Duranceau.

*Transcription d'un récent communiqué rédigé par le comité Sauvons Le Mont-Carmel, composé d'aînés montréalais qui résistent face à la réaffectation de leur RPA

Mont-Carmel : Mobiliser le droit pour résister face à l'injustice (suite...)

Aucune d'elles n'a donné suite aux demandes qui leur ont été adressées, ce qui est en totale contradiction avec leurs obligations en ce qui concerne la pleine réalisation du droit au logement des personnes âgées.

Sur le plan juridique, la rencontre a aussi été l'occasion pour Me Julien Delangie, l'un des deux avocats défendant les droits des résident.e.s de Mont-Carmel, de faire le point sur les différents volets judiciaires du dossier. Celui-ci a également dressé un portrait des lacunes dans la législation actuelle qui ont pour effet de consacrer le fait que le logement ne serait qu'une marchandise et de laisser libre cours à la spéculation immobilière notamment en matière de logement pour personnes âgées. Me Delangie a rappelé que l'État québécois avait ratifié le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Cet instrument demande aux États qui y ont adhéré d'assurer à toute personne le droit à la sécurité d'occupation de son lieu d'habitation.

Enfin, les porte-parole ont fait état de l'importance de la mobilisation de la société civile qui ne manque aucune occasion de manifester son soutien à la lutte menée par les résident.e.s de Mont-Carmel.

Mise à jour de l'information concernant le volet juridique du dossier Mont-Carmel

À ce sujet il a été précisé que les recours initialement présentés devant la Cour supérieure (sauf pour l'accusation d'outrage au tribunal portée contre le propriétaire) se retrouvent actuellement devant le Tribunal administratif du logement (TAL).

Ainsi le TAL se trouve saisi du dossier concernant le changement d'affectation de l'immeuble et aura à décider, entre autres, de la portée de la clause du contrat de vente par laquelle l'entreprise dirigée par Henry Zavriyev s'engageait à maintenir l'exploitation de Mont-Carmel à titre de RPA. Le 22 novembre prochain, se tiendra devant le TAL, une conférence de gestion pour déterminer si le dossier est prêt pour être transmis au juge administratif qui entendra la cause sur le fond.

De même, le TAL a été saisi, tout récemment, d'une demande pour dommages-intérêts, diminution de loyer et pour qu'il soit ordonné au propriétaire d'exécuter ses obligations, une demande analogue à celle déposée antérieurement devant la Cour supérieure. Cette demande vise à forcer le propriétaire à respecter ses obligations liées aux baux et prévues au Code civil. Ce recours concerne notamment la jouissance paisible des logements loués, les mesures de sécurité prévues au bail et par la loi, ainsi que l'accès aux services et espaces communs également prévus au bail. De plus, dans le cadre de ce recours, une demande de dépôt de loyer a été initiée.

Quant à l'accusation d'outrage au tribunal, les résident.e.s demeurent, depuis la dernière audience qui a eu lieu en juillet 2023, en attente de la décision du Juge Urbas.

Entre-temps, comme on a pu le constater lors de la rencontre du 23 octobre, les résident.e.s de Mont-Carmel ainsi que l'ensemble des personnes et organisations qui les soutiennent ne manqueront aucune occasion de rappeler aux responsables politiques leurs obligations en regard du droit au logement.

-30-

Communiqué issu de la conférence « La mobilisation du droit par le comité de résident.e.s de la RPA Mont-Carmel —Une stratégie de résistance exemplaire face à l'injustice ». Captation vidéo de la rencontre : [disponible sur le compte Facebook de Sauvons le Mont-Carmel](#). Pour tous les détails, rendez-vous au <https://bit.ly/Dossier-Sauvons-le-Mont-Carmel>

Les membres du Comité Sauvons le Mont-Carmel : Gisèle Ampleman, Normand Breault, Suzanne Cyr, Marie-France Dozois, Marie-Paule Lebel, Suzanne Loiselle et Constance Vaudrin.



ENSEMBLE, NOUS DÉFENDONS NOUS DROITS

Un revenu viable pour tous les aînés !

Depuis plus de 30 ans, l'AQDR Sherbrooke et région s'est donné la mission de défendre collectivement les droits des personnes préretraitées, retraitées et aînées. Elle porte ainsi la voix des 50 ans et plus sur la place publique afin d'améliorer leur qualité de vie. Ces revendications sont claires :

- Le droit à un revenu viable
- Le droit à un logement abordable
- Le droit de vieillir chez soi
- Le droit à un leadership fort et imputable
- Le droit à l'accessibilité universelle et gratuite des services de santé et des services sociaux de qualité
- Le droit à la mobilité pour répondre aux besoins des aînés
- Le droit à un environnement sain pour les générations futures
- Le droit à l'accès aux services publics et à l'inclusion numérique

En ces temps d'inflation galopante, on peut se demander : qu'est-ce qu'un revenu viable ? L'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) définit le revenu viable comme étant le revenu nécessaire « pour atteindre un niveau de vie digne et sans pauvreté, au-delà de la seule couverture des besoins de base telle qu'établie par la Mesure du panier de consommation (MPC) » *. Selon les estimations de l'IRIS, une personne vivant seule à Sherbrooke doit disposer de 28 767 \$ pour atteindre le seuil de revenu viable en 2023. Pour soutenir l'atteinte d'un revenu viable par les aînés, l'AQDR Sherbrooke et région :

- Fait pression auprès du gouvernement fédéral pour augmenter la pension de Sécurité de la vieillesse (PSV) et le Supplément de revenu garanti (SRG) ;
- Continue la lutte pour une meilleure justice fiscale, en collaboration avec ses partenaires ;
- Revendique l'augmentation du crédit d'impôt pour solidarité et l'amélioration du régime des rentes du Québec ;
- Étudie la possibilité de la mise sur pied d'un système de retraite universel en tenant compte des recommandations du rapport produit par l'IRIS.
- Milite pour que le Supplément de revenu garanti (SRG) ne soit pas considéré dans le calcul de la prime annuelle pour l'assurance-médicaments de la RAMQ

Dans les prochains mois, l'AQDR Sherbrooke et région et ses partenaires feront entendre leurs revendications afin que les prochains budgets fédéral et provincial soutiennent davantage les personnes aînées. Le dossier vous préoccupe également ? Contactez-nous au 819 829-2981.

*Couturier, Eve-Lyne, Nguyen, Minh et Labrie, Vivian. (3 mai 2023). *Le revenu viable 2023: dans la spirale de l'inflation et des baisses d'impôt*. IRIS. Consulté le 23 novembre 2023 sur https://iris-recherche.qc.ca/publications/revenu-viable-2023/#Cout_de_la_vie_pour_un_menage_d%E2%80%99une_personne_seule



AQDR

Sherbrooke et région

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

AQDR Sherbrooke et région

300, rue du Conseil, bureau 341

Sherbrooke (Québec) J1G 1J4

819 829-2981 | info@aqdrsherbrooke.org

www.aqdrsherbrooke.org | www.pensezplustot.org

Suivez-nous sur 



Comment renouveler votre abonnement annuel

- **Par la poste** : Transmettez vos coordonnées accompagnées d'un chèque de 20 \$ à l'ordre de AQDR, à l'adresse ci-haut.
- **Par Internet** : Rendez-vous au www.aqdrsherbrooke.org puis cliquez sur l'onglet « Renouveler avec carte de crédit ».
- **En personne** : Prenez rendez-vous en nous contactant au 819 829-2981.